



# L'ÉCHO

## du Tescon

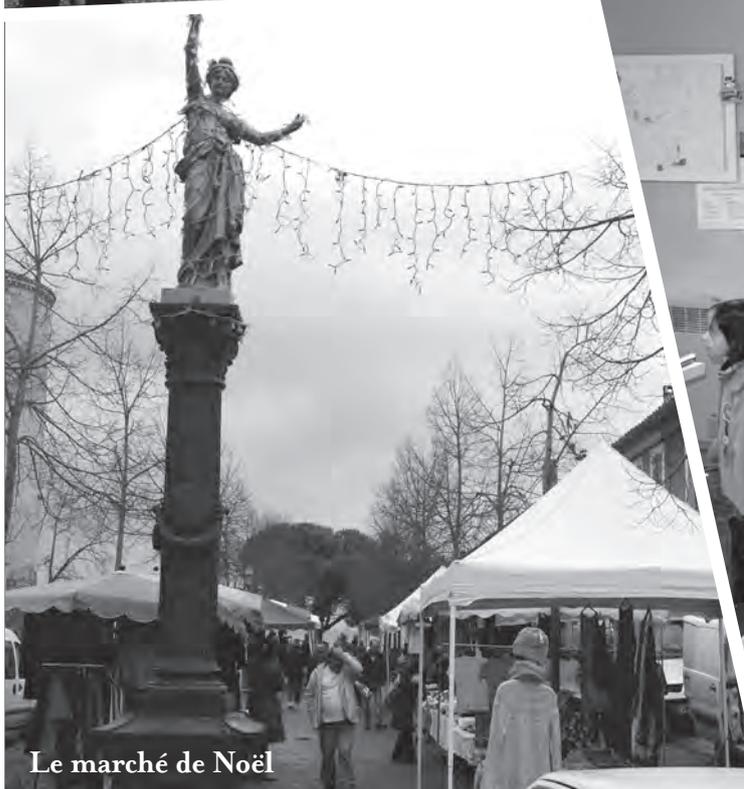
Bulletin municipal d'information, mars 2013

numéro

117



La calèche du Père Noël



Le marché de Noël



Animation ELAN à la bibliothèque

### Dans ce numéro :

Comptes rendus du Conseil Municipal .....	3
Recensement de la population	
Dénomination des rues .....	7
Les logements sociaux	
Les colis du CCAS .....	8

Jardins Partagés du Parc	
Le Père Noël à Salvagnac .....	9
Images de Salvagnac au XX <sup>e</sup> siècle ..	10
Spectacle de Noël de l'école .....	11
Quoi de neuf, du côté de Marianne ?	12
Calendrier des animations .....	14
Nos cantinières d'avant .....	16
Monteillet agencement .....	18

Course d'Endurance Equestre .....	19
Bibliothèque .....	20
Tarn, terre d'accueil .....	21
Conservatoire de l'Outillage .....	22
Team RB Racing .....	23
Le Galetas reprend .....	24
Bien à savoir .....	26



# Le mot du Maire



## 2012

L'année 2012 a vu sur notre territoire de profonds bouleversements. Des pans de notre histoire commune se sont effondrés : la coopérative de blé et son projet de bios combustibles,

la fermeture de l'école Saint Joseph et du Jardin des Lutins. Mais la nostalgie et les souvenirs ne sont pas des moteurs efficaces de développement.

Je voudrais saluer ici celles et ceux qui ont permis que renaisse l'espoir et que des solutions soient trouvées pour l'avenir de notre territoire.

Rémy Andrieu, le nouveau responsable de l'Epi Salvagnacois qui a su relever le gant, rétablir la confiance auprès des agriculteurs et préserver les emplois de la coopérative avec la création d'une SICA. Ce ne fût pas un mince challenge et nous devons rendre hommage à tous ceux qui ont permis la survie de cette structure nécessaire à l'économie de notre commune.

L'autre gros chantier de l'année 2012 aura été la mise en place dans l'urgence de deux nouvelles classes à l'école publique. Ces travaux ont nécessité des investissements pour les classes, dont l'algéco, mais aussi pour la cantine et la salle de sommeil pour les petits. Le montant de ces travaux a été d'environ 50 000 €. Ce fût surtout grâce à l'investissement de tout le personnel municipal (services techniques et personnel de l'école) ainsi que des enseignants que la rentrée scolaire a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Donc un grand merci au directeur et aux enseignants, au personnel communal, mais aussi aux entreprises qui ont participé et ont permis que la rentrée scolaire s'effectue dans de bonnes conditions.

Et si certains nourrissaient quelques inquiétudes, il suffisait de voir le spectacle de Noël pour être persuadé, vu le rayonnement de nos petits Salvagnacois, qu'il fait bon vivre à l'école Canta Grelh. Pour ce qui concerne le jardin d'enfants dans le château, la commission petite enfance de la communauté de communes travaille. Elle a pris des contacts avec le liquidateur de l'association ainsi qu'avec le propriétaire du château. La possibilité d'une convention de location des locaux ainsi que la reprise du matériel existant ont été évoqué. Une enquête a été menée auprès des assistantes maternelles, et l'ouverture d'une structure plus petite en partenariat avec la maison de retraite est envisagée. En 2012, nous avons aussi acheté pour 60 000 € la maison Faure et le terrain dans le prolongement du stade. Cela avec pour objectif d'agrandir le terrain d'entraînement, mais aussi de permettre le développement de la zone d'activité sur le terrain acheté par la communauté de communes ou celui de la coopérative de blé.

Nous avons également acquis le terrain pour la création du chemin permettant de relier le village à la base des Sourigous. Ces réserves foncières permettront l'aboutissement de projets, de réaménagements ou des échanges.

La mairie et la communauté de communes ont réalisé pour près de 38 000 € de travaux de voirie. Cela représente environ 300 tonnes de granulats et 33 tonnes de goudron. Il reste cependant beaucoup à faire.

Le château, ce bâtiment situé au cœur du village qui fait partie de notre patrimoine sera certainement mis à la vente dans quelques temps. Malgré des travaux de rénovation importants, la collectivité ne pourra se désintéresser de son avenir (Mairie, nouvelle Communauté de communes, ou partenariat public – privé).

Le grand projet pour 2013 est la réalisation de la fusion de la communauté de communes du Pays Salvagnacois avec celle de Vère Grésigne, pour laquelle nous avons obtenu un délai supplémentaire d'un an. Nos huit communes vont s'associer aux 19 voisines. Ce vaste territoire comptera ainsi 27 communes qui se ressemblent, essentiellement rurales, avec des bourgs centres d'environ 1000 habitants (Salvagnac 1100, Cahuzac sur Vère 1100, Castelnau de Montmiral 900). La seule différence, de taille, réside dans le potentiel fiscal qui est de 72 € par habitant chez nos voisins, pour 45 € chez nous. Les compétences sont identiques sauf pour ce qui concerne les écoles. Ce transfert, nécessaire, donnera la gestion du personnel et des installations (école, cantine), ainsi que des programmes d'investissement à la nouvelle communauté de communes.

En attendant, l'école portera plus directement, encore pour cette année, l'essentiel de nos efforts, puisque l'ouverture d'un septième poste est envisagée. Mais surtout il faudra créer un nouveau réfectoire et plus d'espace pour la garderie qui est déjà un peu étroite. Elle le sera d'autant plus avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, et la scolarisation le mercredi matin.

Avant de conclure, je voudrais adresser mes remerciements aux différentes associations qui sont le poumon de notre vie culturelle et sociale, ainsi qu'aux différents services, pompiers, gendarmes qui assurent notre sécurité au quotidien, et aussi aux services du département qui interviennent sur les routes notamment lors des épisodes neigeux de ces derniers jours.

Je disais l'année dernière qu'il se passe toujours quelque chose à Salvagnac. La vie n'y est pas un long fleuve tranquille, mais il y a de la vie, et c'est l'essentiel. Je vous souhaite à toutes et à tous au nom du conseil municipal nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Bernard Miramond*

## Ce journal est le vôtre, il est à vous... Participez à sa rédaction !

Comme à l'accoutumée nous attendons vos propositions d'articles pour les numéros à venir. Envoyez-nous vos participations et réactions, soit par courriel : [mairie.salvagnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.salvagnac@wanadoo.fr), soit par courrier. Au plan pratique, pour la prochaine édition, merci de nous transmettre vos textes sous format Word calibré pour une demi-page, soit un titre, 1 500 signes et une photo de manière standard. A titre exceptionnel, le comité pourra accepter une page, soit un titre, 35 00 signes avec deux ou trois photos. Pour le numéro 118 qui devrait paraître autour du 1<sup>er</sup> juin, merci de nous faire parvenir vos courriers au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2013

*Le Comité de rédaction.*

L'Echo du Tescou n° 117 | Bulletin municipal de la Mairie de Salvagnac | Parution trimestrielle

Courriel : [mairie.salvagnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.salvagnac@wanadoo.fr)

Directeur de publication : Bernard Miramond

Ont participé : Tim BASTIAN, Danièle BONZOM, Jeannine BOULZE – MAUREL, Serge CAVIALE, Agnès CRONFALT, Annie FEIX, Georgette GAMBazza, Cyril MADDALENA, Thierry MENGE, Yves RAYMOND, Bernard VILLARET, Suzanne YATES

Avec la participation des secrétaires de Mairie : Claire BALBEURA et Nicole LUTSEN

Photos : Tim BASTIAN, Magali BELNOUE, Serge CAVIALE, Suzanne LEGAGNOUX, Yves RAYMOND, Suzanne YATES

Mise en page : Tim BASTIAN

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 3 décembre 2012



L'an deux mil douze, le 03 décembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MIRAMOND Bernard, Maire.

## Etaient présents :

Monsieur BALARAN Roland  
Monsieur BENESCHI Pascal  
Madame BONZOM Danièle  
Monsieur BOULZE Bernard  
Monsieur CAVIALE Serge  
Madame CORNAC Michèle  
Madame LAGARRIGUE Christel  
Monsieur RAYMOND Yves  
Monsieur VILLARET Bernard  
Madame YATES Suzanne

## Etaient absents :

Madame BRUNWASSER Mireille  
Monsieur LECOMTE Olivier  
Madame REYES-COLONNA Sophie

## Procurations :

Madame BRUNWASSER  
a donné procuration  
à Monsieur MIRAMOND

## Secrétaires de séance :

Madame LAGARRIGUE  
et Monsieur VILLARET

## PROJET PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Monsieur CHARUYER, du bureau d'études URBA 2 D, a été invité à cette réunion pour présenter le projet du PLU suite aux synthèses, réponses et avis des personnes publiques et la modification du zonage d'assainissement. A 22h00, Monsieur CHARRUYER a terminé sa présentation du projet du Plan Local d'Urbanisme. Il continue par la modification du zonage d'assainissement. A 22h50, M le Maire le remercie et Monsieur CHARRUYER quitte la salle. Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 06 septembre 2012. Aucune observation n'étant faite de la part des Conseillers Municipaux, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## ARRÊTÉ PRESCRIVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET LA MODIFICATION DU ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SALVAGNAC

Pour être en conformité avec le calendrier prévu, qui doit permettre de valider le PLU avant le 1er janvier 2014, il est nécessaire de procéder à une enquête publique sur les dispositions du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et sur la modification du zonage d'assainissement. L'enquête aura une durée de 36 jours pleins et consécutifs, du 09 janvier 2013 au 13 février inclus sur le territoire de la commune de Salvagnac..

## MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

M. le Maire rappelle la réglementation régissant l'assainissement non collectif. Considération prise de la sensibilité du milieu naturel, des contraintes au niveau de l'habitat, de l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif, de la typologie de l'habitat, de l'impact financier des différentes hypothèses envisagées, et des possibilités économiques de la commune, le Schéma Communal d'Assainissement de la commune de Salvagnac a été établi comme suit :

### Assainissement collectif :

**Le village de Salvagnac et ses extensions urbaines**

### Assainissement non collectif :

**Le reste du territoire communal sera traité sur le mode de l'assainissement non-collectif.**

Ce découpage est soumis à l'approbation du conseil Municipal, qui après discussion émet un AVIS FAVORABLE.

M. le Maire va émettre un arrêté d'ouverture de l'enquête publique relative à ces deux dossiers. Cet arrêté sera affiché en ville, et annoncé par voie de presse quinze jours, puis sept jours avant la date d'ouverture, le 9 janvier. ▶



## TARIF DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le tarif du service de l'assainissement est à 0.80 € le m<sup>3</sup> depuis le 1er janvier 2007. Il propose de le fixer à 0.90 € à compter du 1er janvier 2013. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

## OPAH : 6 PANNEAUX A PLACER

Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, le Pays demande l'accord pour implantation de 6 panneaux d'information sur la commune (panneaux de 120 x 80 cm).

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour cette opération.

## PRESENCE POSTALE

La Poste a informé la mairie qu'à partir de janvier 2013 ses horaires d'ouverture seraient modifiés :

- > pas de permanence le samedi matin
- > ouverture tous les après-midi du lundi au vendredi
- > ouverture le mercredi matin pour le marché

Le Conseil Municipal émet des doutes quant au bien-fondé de ces nouveaux horaires.

## ETUDE DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire expose que le bureau d'Etude « Méthode Carré » a proposé de faire une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le terrain situé aux Camboullasses section A 1012 et 1017 (ancien centre d'enfouissement technique).

Cette étude serait portée par la Communauté de Communes du Pays Salvagnacois ; étant donné que ce terrain est situé sur la commune, le bureau d'étude demande une autorisation au Conseil Municipal de Salvagnac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour autoriser cette étude.

## ÉLECTION DE 2 DÉLEGUÉS SUITE A LA FUSION DES DEUX SYNDICATS D'EAU DES BARRIERES ET DE RABASTENS

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat d'Eau des Barrières fusionne avec le Syndicat des eaux de la Moyenne Vallée du Tarn au 1er janvier 2013. En conséquence, il est nécessaire de procéder à l'élection de deux délégués. Monsieur MIRAMOND Bernard et Monsieur VILLARET Bernard font acte de candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit à l'unanimité Messieurs MIRAMOND et VILLARET comme délégués du nouveau syndicat des eaux au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## VOIRIE COMMUNALE POUR DGF 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la voirie du lotissement du parc est à ajouter à la voirie classée dans le domaine communal soit 520 mètres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord pour comptabiliser cette voirie dans le domaine communal, à savoir :

Longueur des voies communales classées dans le domaine public communal (Les chemins ruraux étant exclus) .

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2011 en mètres linéaires	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2013
57 605 mètres	58 125 mètres (57 605 + 520)





## ADHESION AU CONTRAT GROUPE, GARANTISSANT LES RISQUES FINANCIERS LIES A LA PROTECTION SOCIALE SANITAIRE DES PERSONNELS TERRITORIAUX POUR LA PERIODE 2013-2016

Le Maire informe que le contrat d'assurance garantissant les frais laissés à la charge de la commune, doit être renouvelé. Il précise que le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale a communiqué les résultats de la négociation du contrat statutaire garantissant les frais laissés à sa charge et la décision du Conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 28 juin 2012 de retenir l'offre du groupement GENERALI Assurances – SOFCAP.

Il propose à l'assemblée d'adhérer au contrat groupe proposé et d'autoriser une délégation de gestion au Centre de Gestion du Tarn

Le conseil, après en avoir délibéré, décide :

- > D'ADHERER à compter du 1er janvier 2013 au contrat groupe proposé par le Centre de gestion pour la couverture des risques financiers qu'encourt la commune en vertu de ses obligations à l'égard de son personnel en cas de maladie, de décès, d'invalidité, d'incapacité, et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service,
- > AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat d'assurance à intervenir avec le groupe GENERALI (compagnie d'assurance) - SOFCAP (intermédiaire d'assurance).
- > AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de gestion, ayant pour objet l'accomplissement des missions, établie entre le Centre de gestion du Tarn et la commune.

## REVERSEMENT DU FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL (FPIC).

Sur l'exercice comptable de l'année 2012, l'Etat a versé à la commune la somme de 5122.00 €, somme qui aurait dû être attribuée à la Communauté de Communes du Pays Salvagnacois.

Cette somme sera reversée par mandat administratif à la Communauté de Communes du Pays Salvagnacois.

## TERRAIN DE M. MAURUC

La parcelle de terrain située entre la salle omnisport et le chemin de la Rosière étant à vendre, monsieur le Maire propose d'élargir le chemin sur une bande d'environ 200 m<sup>2</sup> pour faciliter l'accès à la salle omnisport.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour cette opération.

## ASAD : SUBVENTION 2013

Cette association qui agit auprès de 85 familles en soutien à domicile demande une subvention

La subvention versée en 2012 s'élevait à 200 €

Le conseil municipal à l'unanimité propose que cette participation soit étudiée lors de la préparation du budget 2013.

## ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire expose que par suite d'une erreur matérielle (erreur de créancier) et suite à des relances faites par le Trésor Public à l'encontre du créancier qui devait rembourser, la commune doit comptabiliser en non-valeur la somme de 3000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne l'autorisation à Monsieur le Maire pour mandater la somme de 3000 € à l'article 654



### QUESTIONS DIVERSES-

- > Réponse négative à la demande d'aide de l'ONF pour l'amélioration des forêts par la création de puits de carbone (crédit épuisé).
- > M. Le Maire de La Flamengrie, commune du Nord qui projette de faire refaire la statue de la République qui leur a été dérobée en 2008, nous a demandé la possibilité d'emprunter notre Marianne pour en effectuer le moulage dans une fonderie du Nord. Le conseil municipal autorise ce prêt. M. le Maire informera nos correspondants de cette autorisation.
- > M. Gilbert Gambazza, propriétaire de la Pyrénéenne de mobilier a pris sa retraite au 1er décembre 2012. Son entreprise est reprise par M. Sébastien Monteillet sous la dénomination « Monteillet Agencement ». Un devis a été demandé pour remplacer les panneaux d'indication de cette entreprise. Le Conseil Municipal décide de prendre en charge ce remplacement en signe de bienvenue à ce nouvel artisan.
- > Jardin des lutins : Monsieur le Maire annonce que l'association qui gérait le Jardin des Lutins a démissionné et qu'un administrateur en gère le passif. Une décision de liquidation devrait être prononcée à l'audience du 11 décembre 2012. La Communauté de Communes ayant la compétence petite enfance fera une proposition de reprise du matériel et de relance du service de crèche (réduit à 10 à 15 enfants).
- > Les levées de réserves des logements sociaux : les levées de réserves sont pratiquement achevées et le certificat de conformité accessibilité sera bientôt délivré. Il reste une validation sur les aménagements extérieurs (en attente rapport VERITAS)
- > Repas des élus avec le personnel municipal : il aura lieu le mercredi 23 janvier 2013

### TOUR DE TABLE

- > Bernard VILLARET : les premières plantations des jardins partagés sont sorties de terre. Il demande la prise en charge de la cabane de jardin et l'achat d'un broyeur en lien avec les services techniques.
- > Christel LAGARRIGUE : Ouverture éventuelle d'une 7ème classe. Un réaménagement du réfectoire est nécessaire surtout avec cette éventualité. Ces travaux pourraient inclure l'appartement du bas. Un comité d'étude de ce réaménagement est nommé.
- > Le tennis club de Lisle sur Tarn souhaiterait occuper certains dimanches la salle omnisports. Cette utilisation serait payante et devrait être compatible avec le calendrier des manifestations.
- > Mme Suzanne YATES présente l'exposition « Salvagnac au XXe siècle » qui sera installée du 15 décembre au 6 janvier dans les locaux de la Mairie.
- > Mme Suzanne YATES demande à ce que soit noté qu'elle n'approuve pas le zonage d'assainissement.
- > M. Yves RAYMOND annonce la sortie en début 2013 du livre de Jean LAUZERAL « SALVAGNAC avant 1789 », recueil de notes et documents, fruits de ses recherches historiques sur le village, parus en partie dans l'Echo du Tescou depuis une dizaine d'années. Ce livre sera proposé par souscription aux Salvagnacois avec un tarif préférentiel par rapport au prix public. La présentation du livre au public se fera aux Sourigous le vendredi 8 mars 2013.
- > M. Yves RAYMOND informe le conseil municipal de la préparation d'un Critérium cycliste prévu le 04 août 2013, dernier jour des fêtes générales.

Séance levée le 07 décembre à minuit trente minutes.

Bernard MIRAMOND



# Recensement de la population

## Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Nous avons reçu en Mairie le 21 décembre dernier, une lettre de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) nous indiquant les données chiffrées de la population légale de Salvagnac à prendre en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette lettre précise en particulier le mode de calcul de la population légale.

Pour synthétiser, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la population à prendre en compte est la population recensée en 2010. Après parution préalable au décret d'authentification au Journal Officiel, la population légale à prendre en compte sera donc la suivante :

**Population municipale : 1078**  
**Population comptée à part\* : 26**  
**Population totale : 1104**

Pour mémoire, les données de la population recensée en

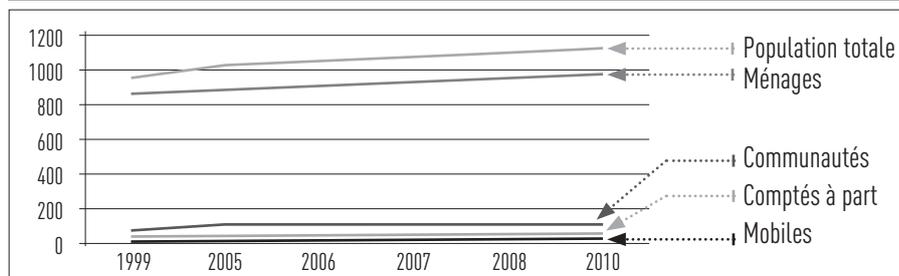
2010 qui sont prises en compte correspondent à la population municipale répartie en : Ménages : 984, Communautés : 93 ; Mobiles : 1, soit une population recensée de 1078 habitants.

\*La population comptée à part comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une

autre commune, mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune, étudiants, résidents ailleurs dans une communauté, etc.

Le tableau et le graphique ci-après synthétisent l'évolution de la population de la commune depuis 1999, qui a été de 13.68 % sur dix ans, de 1999 à 2008.

	1999	2005	2006	2007	2008	2010
Ménages	867	896	913	939	954	984
Communautés	61	88	88	88	90	93
Mobiles	0	0	0	0	1	1
Comptés à part	15	25	27	29	27	26
Population totale	943	1009	1028	1056	1072	1104



## Dénomination des rues et numérotation des maisons

Le projet, démarré en 2012, reprend en ce début 2013, pour aboutir au premier semestre de cette année. Pour mémoire, la numérotation des habitations n'est prévue, dans un premier temps, que dans les limites de l'agglomération représentées par les panneaux de signalisation d'entrée et de sortie du village. Le reste de la commune fera l'objet d'une deuxième phase d'opération qui intégrera l'appellation de tous les chemins et la numérotation des habitations en partant du centre de la commune fixé à la mairie.

Le travail d'inventaire des habitations et de leurs propriétaires a été finalisé par une stagiaire fin 2012, et nous en sommes maintenant à vérifier cet inventaire pour affecter

les numéros à chaque habitation. Le travail suivant consistera à visiter chaque habitation pour informer les propriétaires, ou les locataires, des démarches à entreprendre pour informer les services de l'EDF, de la poste, des impôts, etc. Ils pourront utiliser, pour ce faire l'imprimé dont copie ci-dessous, et qui sera disponible en nombre suffisant en mairie. Cette visite sera aussi mise à profit pour leur affecter un numéro et décider du point d'implantation de la plaque.

Ce travail nécessitera un délai d'environ 3 à 4 mois avant la date d'entrée en service de la nou-

velle numérotation qui sera fixée dans les semaines à venir. Celle-ci dépend des démarches décrites ci-dessus, et des délais d'approvisionnement des fournisseurs. La mise en place des panneaux, plaques de rues et les numéros des habitations sera effectuée par les employés municipaux au plus tôt après la livraison du matériel.

Le personnel, ou les conseillers municipaux, chargés de visiter les maisons, seront porteurs d'une lettre d'introduction signée du Maire.

Modèle du document utilisable pour signaler votre nouvelle adresse aux différents services dont vous dépendez. (Carte éditée par La Poste)





## Les logements sociaux, le lotissement du parc

Déjà plus d'un an que les premiers locataires ont aménagé dans ces appartements de très haute qualité. Deux départs aussitôt remplacés, cette opération a le succès escompté.

Elle marche bien financièrement, ce qui est bon pour la commune, et elle avance conformément à ses



principes moraux. Les locataires sont tous unanimes sur la qualité du bâtiment, et reconnaissent le rapport qualité/prix, ce qui dans cette période de crise est bien utile. Le concept qui paraissait à certains un peu hasardeux pour une petite commune comme la nôtre, se révèle en fait une opération équilibrée qui remplit son rôle social et de mixité générationnelle. Encore quelques petits aménagements à réaliser : dallage à l'arrière, petite clôture, un peu de végétation supplémentaire...et on ne sera pas loin de la perfection !!!!!

Ces logements sociaux sont intégrés dans le lotissement du parc dont la première maison en est à la charpente. Les contraintes administratives dues au classement du château ont été réévaluées et laissent augurer d'une éclaircie dans la commercialisation.

Affaire à suivre ....

*Bernard Villaret.*

## Noël !

Un mot magique rempli de symboles. Pour M. le Maire et les membres du CCAS cette fête peut être celle du partage et de la paix. Ainsi, en cette fin d'année nous avons choisi de partager un moment, une joie, avec les plus anciens et les jeunes parents. Traditionnellement soixante neuf colis ont été offerts aux personnes âgées de plus de quatre vingt ans. Pour cela, les bénévoles, Michèle, Cathy, Madé, Annette, Georgette et Christel ont été accueillies dans chaque foyer comme de vrais Père Noël autour de café, de pâtisseries et même .... de bonnes rigolades. Les bébés de l'année ont été fêtés avec un petit rond de serviette en bois gravé de leur



prénom créé par Yvan Barbisan et Patricia. Merci à tous ces bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur générosité pour mieux fêter Noël. Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle en essayant de préserver ce lien social dans ces moments si difficiles pour tous.

*Danièle Bonzom*

# Jardins Partagés du Parc

Fèves, ail, oignons, petits pois sont bien sortis et supportent tranquillement et vaillamment les frimas hivernaux. Bientôt ils vont s'épanouir.

Avec les beaux jours nous allons pouvoir préparer le sol pour les plantations de printemps. Pour l'instant, le sol est bien Salvagnacois : la terre est « amoureuse » et colle fort aux bottes.

Lydie a préparé les buttes pour une culture saine et naturelle basée sur la technique des sols vivants. Elle se propose de faire plusieurs planches-test à comparer avec la technique habituelle de retournement des sols. Beaucoup d'entre nous sont intéressés par ces techniques. Contactez-nous et éventuellement apportez-nous votre expérience ou, au contraire, profitez de l'expérience des jardiniers avertis

Les Jardins Partagés ont deux buts essentiels: développer les techniques de culture saine et mettre à disposi-



Le Jardin partagé prend peu à peu sa place aux abords du lotissement et des logements sociaux du parc.

tion des espaces de jardinage individuels ou communs. Je sais que plusieurs personnes souhaiteraient en bénéficier mais restent timides. N'hésitez pas à nous appeler. Il serait dommage que cette initiative tombe à l'eau par manque de jardiniers.

Bernard VILLARET 06 86 79 87 72



Dimanche 16 décembre, l'association des commerçants et artisans du Pays Salvagnacois (ACAPS), et l'association culturelle, auxquelles s'étaient joints de manière traditionnelle et très amicale, les Salvagnacois d'origine britannique, ont organisé le marché de Noël.

Dès 8 heures, malgré un temps mitigé, les exposants s'installaient sous la halle de la Mairie de Salvagnac et sur les allées Jean Jaurès. Les stands étaient animés par nos amis britanniques, des artisans d'art, quelques producteurs « terroir ». Comme d'habitude, une place était réservée



## Le Père Noël à Salvagnac

aux enfants. Vers 10 heures tout ce petit monde était fin prêt pour recevoir les chalands.

Pendant ce temps là, équipé d'un grand parapluie, le Père Noël trônant sur la calèche de Patrick Verlhac, emmenait les enfants (une centaine) et quelques parents en



balade autour du village. Quelques tours de calèche plus loin, le cheval et son cocher pouvaient enfin prendre un moment de repos bien mérité. Ce que devint le Père Noël, n'est pas dit dans l'histoire... Ce qui est sûr, c'est son retour parmi nous l'année prochaine... Il l'a promis ! Pour faire patienter tout ce petit monde, les Jeunes de l'association ELANS ont élu domicile à la bibliothèque et ont proposé des activités (de Noël, bien sur !) à des en-

fants ravis. Cela fait déjà quelques années qu'ELANS participe à cette matinée festive. Merci à Elodie, Magali, Marie Laure et Audrey.

Cette agréable manifestation se termina par le verre de l'amitié offert par la municipalité sous la halle de la Mairie.

Comme chacun sait, depuis 2002, les Salvagnacois Britanniques participant au marché de Noël, reversent les bénéfices de leurs ventes à la Commission Communale de l'Action Sociale (C.C.A.S) de Salvagnac. Il en est de même pour l'association des commerçants qui, elle, reverse les droits de place.

Les sommes recueillies, 837.25 €, ont été remises aux représentants du CCAS, Bernard Miramond et Danielle Bonzom. Elles se répartissent comme suit :

- > Communauté britannique 747,25€
- > Association des commerçants 120,00€

Un grand merci à Tous pour cette manifestation qui se veut festive tout en ayant un caractère social. Rendez vous à l'année prochaine.

« L'entraide et la participation ne sont pas de vains mots en Pays Salvagnacois ! »

Georgette Gambazza



# Exposition Images de Salvagnac au XX<sup>e</sup> siècle

Du 15 décembre 2012 au 6 janvier 2013, Suzanne Yates a exposé, avec le concours de la municipalité et de l'association Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois, des reproductions et agrandissements de photographies du village prises du début du 20<sup>e</sup> siècle à nos jours dans les locaux de la mairie.

de cartes postales appartenant à Jean Carbonne, ancien Notaire, et à des habitants de la commune. Suzanne Yates nous livre ici son ressenti de cette belle exposition.

*« Cela m'a donné beaucoup de plaisir d'avoir fait l'exposition IMAGES DE SALVAGNAC AU XX<sup>e</sup> SIECLE.*

*Des centaines de personnes ont visité La Mairie pour la voir et j'ai trouvé les commentaires dans le Livre d'Or très touchants.*

*Nous avons de la chance de vivre dans un village. Maître Carbonne m'a dit un jour qu'un village est comme une famille: nous avons nos malentendus, des bas et des hauts, mais au final on se soutient. Je*



*Carbonne et les gens comme vous qui gardent les photos, l'histoire continue, pour le bien des futures générations. J'espère que cela continuera encore longtemps. »*

Suzanne Yates



Intitulée «Images de Salvagnac au 20<sup>e</sup>ème siècle - Les places, les rues, les espaces et les édifices publics et privés», l'exposition a été réalisée à partir de photos et

*pense que vous appelez cela « Solidarité ».*

*J'ai habité ici pendant dix huit ans, et je pense qu'il a raison.*

*J'ai plus de deux mille photos de Salvagnac au fil des années sur mon ordinateur.*

*Que ferions-nous sans électricité ? Je suppose que cette histoire n'existerait plus !*

*Cependant, grâce à Maître*



# Spectacle de Noël de l'école Canta Grelh

## « Casse noisette et marionnettes »

Le vendredi 21 décembre, tous les élèves de l'école de Salvagnac accueillent, en soirée, à la salle omnisport, les parents et amis de l'école pour le traditionnel spectacle de Noël.

Les 150 petits comédiens vivaient là, impressionnés, dans les coulisses ou sur scène où les classes se succédaient, l'aboutissement de plusieurs mois de préparation.



Un spectacle d'école c'est, bien sûr, des enfants qui, un soir, pour le plus grand bonheur de leurs parents, tiennent leur rôle dans la lumière et la musique. Mais c'est aussi comme le rappelait le diaporama géant proposé en ouverture de soirée, des heures de lecture, d'écoute musicale, de travaux manuels, de peinture...



d'entraide aussi.

Cette année, le « challenge » retenu par les enseignants était la manipulation d'objets, de marionnettes. Le thème était l'histoire du Casse Noisette que Tchaïkovski a rendu célèbre à travers son ballet dont les airs nous sont si connus. Chaque



classe avait la responsabilité de la réalisation de deux tableaux. Douze scènes pour raconter une histoire avec des cadeaux, des sapins, des souris, des jouets, des dragons, des danseuses, des taureaux, des fleurs,



des bonbons et tant d'autres surprises .... Il avait donc fallu à ces élèves s'emparer de l'histoire, des musiques, créer les objets qui entreraient dans la danse et la danse elle même.

C'est tout ce travail qui était présenté à une assistance



nombreuse, réunie autour de ses enfants, et dont les sourires, quand les lumières se sont rallumées et que tous se retrouvaient autour du buffet proposé par l'Association des Parents d'Elèves, étaient une récompense.

*Thierry Menge*



# Quoi de neuf, du côté de Marianne ?

En mars 2009, le Maire de la commune de La Flamengrie, dans le Nord, était à Salvagnac pour voir notre statue de la République, Marianne, afin de préparer une opération de remplacement de la leur qui avait été dérobée en 2008.

Après une longue période de silence, il nous a contactés à nouveau courant novembre 2012 pour nous annoncer qu'il avait réussi à boucler un budget lui permettant de remplacer sa statue. Il nous demandait la possibilité d'emprunter la nôtre pour en faire exécuter un moule dans une fonderie du Nord afin de réaliser les travaux nécessaires au retour de Marianne dans ses terres nordiques.

Le conseil municipal du 3 décembre a donné l'autorisation de déplacement temporaire de Marianne pour cette mission un peu particulière.

Cela m'a donné le prétexte à présenter un point des recherches que j'ai débuté dès 2009 pour identifier les statues identiques à la nôtre dans des communes françaises. Je me suis basé pour débiter ces recherches sur le fichier du professeur d'histoire Agulhon qui m'avait été donné par l'association Marianne de Puylaurens.

J'ai tout d'abord identifié le modèle de la statue qui, commandée par le conseil municipal dirigé par M. Carlus, est à Salvagnac depuis le premier anniversaire de la révolution française en 1889. Ces statues, en fonte, ont été fabriquées par les forges de Tusey, Meuse, en grand nombre et selon plusieurs modèles. Le lecteur pourra se référer utilement au numéro spécial de l'Echo du Tescou de septembre 2004\* édité à l'occasion de la réimplantation de la statue de Marianne sur la place de la Mairie en bout des allées Jean Jaurès. Dans un premier temps j'ai pu vérifier qu'au Nord de la ligne de démarcation mise en place pendant la deuxième guerre mondiale, peu de ces statues, implantées en 1889 subsistaient, les forces d'occupation n'ayant pas trouvé mieux que de les fondre pour leur industrie militaire.

Mes recherches m'ont ainsi mené, via Internet, et sur la route pour un certain nombre, vers les sœurs, ou cousines, de notre Marianne. L'inventaire n'est très probablement pas fini, et les recherches que je reprends cette année vont certainement amener leur lot de belles découvertes. D'autres personnes mènent aussi des recherches, et je ne doute pas que nous allons encore en découvrir. Cela est déjà le cas pour la statue de Saint Chamond dans la Loire localisée par Suzanne Yates.

Les statues identifiées jusqu'à aujourd'hui, se situent dans les communes de :

1. **Clermont l'Hérault**, département de l'Hérault.
2. **Fabrezan**, dans l'Aude.
3. **Fontvieille**, dans les Bouches du Rhône,
4. **Gaillargues Le Montueux**, dans le Gard,
5. **Le Luc en Provence**, dans le Var,
6. **Mèze**, dans l'Aude,
7. **Montcuq en Quercy**, dans le Lot,
8. **Néoules**, dans le Var,
9. **Pinet**, dans l'Hérault,
10. **Rians**, dans le Var,
11. **Saint Andiol**, dans les Bouches du Rhône,
12. **Saint Bauzille**, dans l'Hérault,
13. **Saint Chamond**, dans le Loire,
14. **Salvagnac**, dans le Tarn,
15. **Tourouzelle**, dans l'Aude,
16. **Vendres**, dans l'Hérault,
17. **Vidauban**, dans le Var.

Et pour la partie qui a souffert de l'occupation :

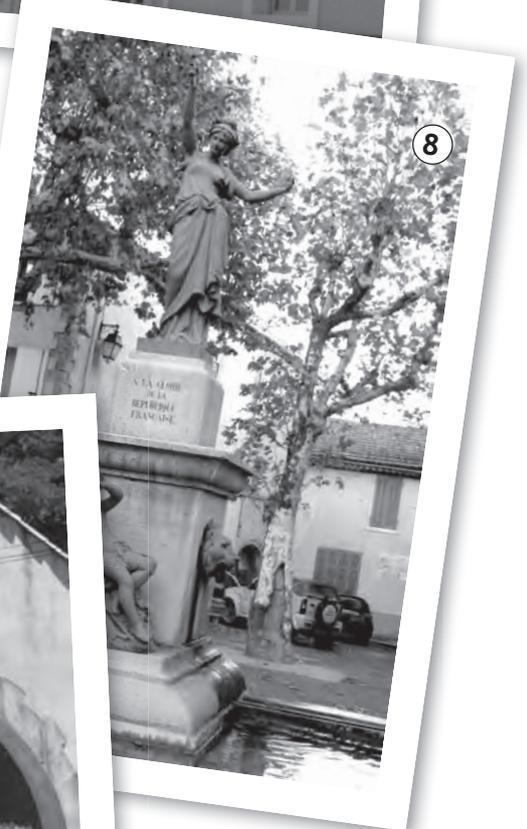
1. **La Flamengrie**, dans le Nord,
2. **Villedieu Les Poêles**, dans la Manche.

Au total dix neuf statues déjà reconnues, pour combien encore à découvrir ? L'inventaire de M. Agulhon se limitant aux monuments isolés, excluant les statues de façades sur écoles, mairies (le cas de Pinet que j'ai découvert incidemment), etc., et toutes les statues n'étant pas inscrites aux inventaires des monuments historiques, la recherche peut encore s'avérer longue, mais surtout riche en surprises ...

Je vous livre ci-après quelques vues des statues, qui ont certes un goût de répétition, mais qui représentent chacune l'acte volontaire, et financièrement très important, pour des municipalités qui ne devaient pas, à la fin du dix neuvième siècle, toutes être très riches, mais avaient le sentiment républicain bien chevillé au corps et à l'âme.

*Yves Raymond*

\*Des copies de ce numéro peuvent être demandées au secrétariat de mairie.





# Calendrier des animations 2013



## Mars

SALVAGNAC

**Tous les lers jeudis du mois,**  
ATELIER D'ECRITURE  
20h30 au Galetas (ancien Presbytère)  
Animé par Robert Viader.  
Tél. 06 99 11 43 21.

### Tous les mercredis

de 15h à 16h30  
ATELIER DES ENFANTS,  
de 5 à 10 ans au Galetas (ancien  
presbytère).  
Animé par Alain Sloninski :  
cuisine, travail du bois, jardinage,  
sport, peinture, costume, théâtre,  
écriture...  
Tél. 06 10 18 34 55

### Sam 9 et Dim 10

SALVAGNAC  
ENDURANCE EQUESTRE  
au départ de la base de loisirs  
des Sourigous. Epreuve dans le  
cadre de la Fédération Française  
Equestre. 20 km / 40 km / 60 km  
/ 90 km.  
Organisée par « les cavaliers du  
Mas de Belle » avec le support  
de Culture et Tourisme en Pays  
Salvagnacois.  
www.culture-et-tourisme81.fr

### Mer 13

SALVAGNAC  
Après-midi,  
SPECTACLE SUR LE THEME  
DE KIRIKOU  
Association ELANS

### Ven 15

SALVAGNAC  
SOIRÉE CARNAVAL.  
A partir de 18h30  
Salle Omnisports à Salvagnac  
Organisée par le Comité des fêtes.

### Dim 17

SALVAGNAC  
THE DANSANT  
avec l'orchestre Domingo.  
14h30, salle Omnisports.  
Organisé par les amis de la belote.

### Sam 23

MONTDURAUSSE  
LOTO  
21h, salle des fêtes.  
Contact Société de chasse  
Montdurausse/St Urcisse  
06 82 31 11 28

### Ven 29

SALVAGNAC  
CONCERT  
PATRICE CAUMON  
Galetas (ancien presbytère)  
Organisé par Places en Fête.

## AVRIL

### Lun 1er

SAINT URGISSE  
CRITÉRIUM DE PÉTANQUE  
14h30

### Dim 7

SALVAGNAC  
LOTO DU 3<sup>E</sup> ÂGE ET TESCOU  
EN MARCHÉ  
14h30, salle omnisports.

### Sam 20

MONTGAILLARD  
SOIRÉE EXOTIQUE  
20h00, salle des fêtes.  
Rives du Tescou football club

### Ven 26

SALVAGNAC  
CONCERT DE LA CHORALE  
AVEL MOR de Paimpol  
(Bretagne).  
19h00, Eglise Notre Dame.  
Organisé par Culture et Tourisme  
en Pays Salvagnacois.  
www.culture-et-tourisme81.fr

## MAI

### Mer 1er :

MONTDURAUSSE  
LES CHEMINS DE PLACES EN  
FÊTE : RANDONNE POETIQUE  
4<sup>e</sup> édition, salle des fêtes :  
> 9h30 à 10h00 café offert,

> 10h00 départ de la randonnée  
8 km, 3 rencontres artistiques. >  
12h30 pique-nique apporté par  
chacun.  
> 14h00 : atelier vannerie,  
> 15h30, théâtre en plein air avec  
le TOC « Il paraît que ça va changer ».  
Animations gratuites.  
En cas de pluie replié à la salle des  
fêtes.  
Contact : 06 10 18 34 55.

### Ven 3, Sam 4 et Dim 5

MONTGAILLARD  
FÊTES GÉNÉRALES  
Salle des fêtes

### Dim 5

SALVAGNAC  
OUVERTURE DE LA SAISON  
TOURISTIQUE  
Journée d'animations champêtres  
sur la base de loisirs des Sourigous.  
Organisée par Culture et Tourisme  
en Pays Salvagnacois.  
www.culture-et-tourisme81.fr

### Jeu 9

TAURIAC  
VIDE-GRENIER / FOIRE À  
TOUT au profit de l'association  
APE RPI  
5 € les 5 mètres. Buvette et  
restauration sur place  
Organisé par l'association Aven  
Léser 05 63 58 30 27

### Ven 10, Sam 11 et Dim 12

TAURIAC  
FÊTES GÉNÉRALES  
Salle des fêtes

### Sam 18

LA SAUZIÈRE ST JEAN  
PECHE A LA TRUITE  
Lac des Viatges.  
Buvette et restauration sur place.  
Organisé par la société de chasse de  
La Sauziere St Jean.  
Tél. 05 63 40 55 54

### Ven 17, Sam 18 et Dim 19

SAINT URGISSE  
FÊTES GÉNÉRALES  
Repas, concours de pétanque, bals,  
chasse au trésor, randonnée.

Dernière mise à jour : 23/02/2013 - Liste non exhaustive. Sous réserve de modifications ultérieures.

**Dim 26**

LA SAUZIÈRE ST JEAN  
MESSE DE LA ST HUBERT  
AVEC CORS DE CHASSE.  
Bénédition équipage de petite  
Vènerie. Repas.  
A partir de 10h 30  
Organisé par la Société de chasse  
de La Sauziere St Jean.  
Tél. 05 63 40 55 54

**Ven 31**

SALVAGNAC  
CONCERT de L'orchestre des Pays  
de Cocagne.  
21h, Eglise Notre Dame. Organisé  
par Culture et Tourisme en Pays  
Salvagnacois.  
www.culture-et-tourisme81.fr

**JUIN**

**30 juin > 4 Août**

SALVAGNAC  
L'ART EN PAYS  
SALVAGNACOIS,  
Invité d'honneur Jean-Louis  
Reilles.  
Mairie de Salvagnac.  
Organisé par Culture et Tourisme  
en Pays Salvagnacois en partenariat  
avec la Municipalité.  
www.culture-et-tourisme81.fr

**Dim 16**

SALVAGNAC  
JOURNÉE DU CONSERVATOIRE  
DE L'OUTILLAGE DU PAYS  
DES BASTIDES autour du bois  
avec artisans et producteurs locaux.  
Repas: porcelet farci.  
Réservations: 06.86.79.87.72

**JUILLET**

**30 juin > 4 Août**

SALVAGNAC  
L'ART EN PAYS  
SALVAGNACOIS,  
Invité d'honneur Jean-Louis  
Reilles. Mairie de Salvagnac.  
Organisé par Culture et Tourisme  
en Pays Salvagnacois en partenariat  
avec la Municipalité  
www.culture-et-tourisme81.fr

**Ven 5 > Mar 9**

PAYS SALVAGNACOIS  
EXPOS VAGABONDES  
Organisé par Places en fête

**Sam 6**

REPAS COCHON GRILLÉ AVEC  
CONCERT  
Organisé par Places en fête

**Sam 13**

SALVAGNAC  
CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET  
Repas et bal  
Organisé par le Comité des fêtes

**Jeu 18**

TAURIAC  
MARCHÉ GOURMAND DE  
PRODUCTEURS  
À partir de 19h  
Organisé par l'association Aven  
Lésér 05 63 40 51 76

**Sam 20 et Dim 21**

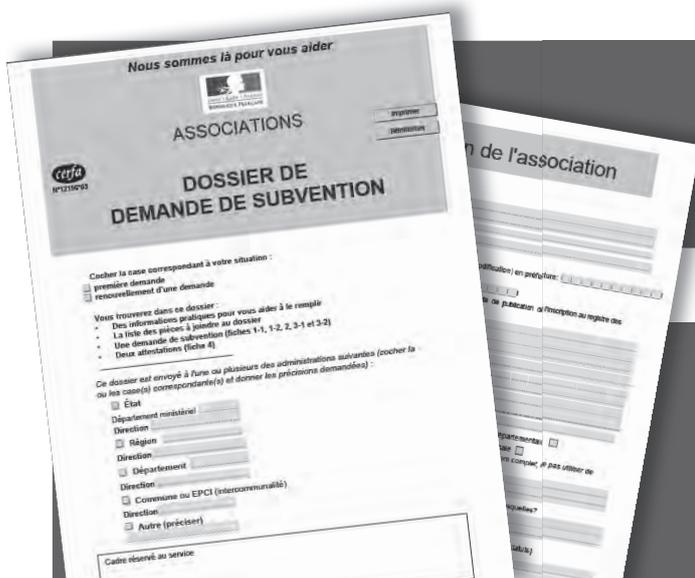
LA SAUZIÈRE ST JEAN  
BALL TRAP sur le site de l'Eglise  
St Jean de Senespe  
Ball trap nocturne et repas le  
20 juillet  
Organisé par la Société de chasse  
de La Sauziere St Jean  
Tél. 05 63 40 55 54

**Dim 21**

SALVAGNAC  
CHALLENGE UFOLEP  
Poursuite sur terre  
Organisée par l'Auto Cross  
Salvagnacois.

**Jeu 25 > dim 28**

MONTDURAUSSE  
FÊTES GÉNÉRALES  
Repas, bal concours de pétanque,  
feu d'artifice



**ASSOCIATIONS**

N'oubliez pas de déposer vos  
**DEMANDES DE SUBVENTIONS**

à la mairie avant le jeudi 21 mars 2013

Les formulaires sont disponibles sur le site

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_12156.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12156.do)

ou à défaut des copies sont disponibles en mairie



# Nos cantinières d'avant



Métier de l'ombre, peu connu du public, mais si indispensable au bien-être des enfants de l'école publique depuis des décennies, la Cantinière sera l'objet de deux articles dans nos lignes.

Une première parution dans ce numéro est relative aux cantinières d'antan, celles qui, depuis la création de l'école publique à Salvagnac ont occupé la cuisine, ou ce qui en faisait office. Le texte présenté est de Jeannine Boulze Maurel, dont la mère, Odette Maurel occupa ce poste de 1964 à 1982 entre Mmes Maria Corbières et Jeannette Balaran. La deuxième parution, dans le prochain numéro, présentera la cantine d'aujourd'hui et sa cantinière, Martine Faget, qui en quelques années a vu sa charge de travail augmenter pour quasiment doubler aujourd'hui dans des installations qui, quoique aux normes, auraient bien besoin d'aménagements en rapport avec l'augmentation du nombre d'élèves.

Cà n'était pas du temps des gamelles en fer blanc et des lourdes galoches de l'époque lointaine où l'école de Jules Ferry était devenue obligatoire ... C'était bien après, dans un passé plus récent où la modernité et le progrès accéléraient leur marche et instaurent peu à peu un mieux-être pour tous.

Les enfants que nous étions alors fréquentaient en grand nombre l'école publique, celle d'en bas, comme il se disait au village par opposition à l'école privée d'en haut, sise près de l'église. Nous y venions nombreux de la campagne et souvent de fermes isolées et lointaines. Le ramassage scolaire en était encore à ses balbutiements et c'est à pied et parfois sur des kilomètres que nous portions nos lourds cartables. Pas de plainte, pas de retard ... Nous devions être à l'heure sous peine de punition sévère.

La première heure débutait toujours par un bénéfique cours de morale ou d'instruction civique. L'instituteur, perché sur son estrade, ne tolérait pas grand'chose et surtout pas l'indiscipline, l'irrespect et encore moins la grossièreté. Nous étions tous là pour apprendre, c'est tout, et c'était déjà beaucoup ! ... Les subtilités de la grammaire et ses terribles accords de participes, les verbes irréguliers, les bases de la logique mathématique ... nous devions tout ingurgiter parfois à coup de punitions ou de bonnet d'âne, et on ingurgitait ... définitivement ! Bonne ou

mauvaise méthode ? Qui le sait ?

Et puis il y avait la cantine, lieu magique à l'heure de midi. Nous y rentrions presque comme dans une église, en rangs et silencieux. Nous avions faim et chacun y retrouvait sa place, celle de la veille. Pas de bousculade, pas de panique, pas de brouhaha. Assis sur un banc devant notre assiette, nous attendions que l'on nous serve sous l'œil très attentif de nos instituteurs. Dans ce grand réfectoire flottaient toujours les odeurs de propre et de cuisine. Les menus établis pour la semaine n'offraient aucune surprise ... nous savions à l'avance ce que la louche de la cantinière nous verserait dans l'assiette. C'était souvent bon et quelquefois meilleur qu'à la maison. Elles se prénommaient Odette, Jeannette ou autre et nous les appelions poliment Madame. Elles furent au fil des ans nos cantinières. Nous les respections et sans bien le savoir sans doute, nous les aimions très fort aussi. Ce dur métier, elles le faisaient souvent par nécessité, mais toujours avec amour et grande conscience.

En fait de travail, c'était plutôt une vraie besogne, un vrai boulot de dingue, dirions nous aujourd'hui... Arrivée bien avant la cloche de neuf heures, la cantinière rentrait dans sa petite cuisine à fenêtre haute et avec les gestes de tous les jours commençait à s'affairer entre fourneaux et évier. Il fallait tout



faire seule et vite puisqu'une paire et demie d'heure plus tard, une centaine d'enfants et souvent plus demanderaient pitance. De grosses marmites, des provisions, de l'habitude et beaucoup, beaucoup d'huile de coude, elle n'avait rien de plus la cantinière, et elle faisait avec ! ... Assise en bord de table, une marmite béante à ses pieds, un sac de patates ou de carottes à portée de main qu'elle épluchait à n'en plus finir, un œil sur la pendule et solitaire, elle pensait à qui sait quoi, la cantinière ...

A l'heure du premier service, tout était fin prêt, fumant et goûteux pour les plus petits. Un peu plus tard venait le tour des grands. Les instituteurs prenaient place au bout du réfectoire autour d'une table d'où ils recommandaient aux enfants le silence en mangeant. Nous chuchotions à peine ... Aidée d'une institutrice et un grand plat à bout de bras, la cantinière passait entre les tables et nous servait l'un après l'autre ... tous les jours. A notre goût ou pas, lentilles, macaronis, petits pois ou frites, nous nous devions de finir notre assiette, et le pain aussi. Comme une volée de moineaux nous nous éparpillions ensuite dans la cour de l'école, toujours sous l'œil vigilant de nos maîtres.

Commençait alors le grand nettoyage des tables, du réfectoire, de la cuisine. Un repas pris sur le pouce et toujours affairée, la cantinière entamait alors une interminable vaisselle ... à la main ! L'eau chaude que distillait un chauffe-eau quelque peu malade, de

grandes bassines, des éponges, et encore et toujours de l'huile de coude, redonnaient propreté et éclat à cette montagne d'assiettes, de verres, de couverts et autres plats. Balai, serpillière et eau de javel rendaient les lieux impeccables et odorants pour le lendemain ; Il fallait seule frotter, essuyer, briquer, ranger et enfin remettre le couvert pour le lendemain. L'après midi bien avancée, la cantinière quittait enfin l'école. Nous l'avons toujours vu emprunter la rude côte vers le village, sans doute fatiguée et silencieuse. Dans sa tête, préparait-elle déjà le décompte des provisions à noter sur son précieux cahier de commandes ?

De toutes les cantinières qui se sont succédé, nous en connaissons tous au moins deux ou trois qui ont donné pendant des années du cœur au ventre à l'heure de midi à des générations d'enfants de l'école publique. Elles étaient aussi de vraies mères qui, une fois rentrées chez elles, y retrouvaient une autre ribambelle d'enfants ... les leurs. Et la besogne reprenait à nouveau ... en privé cette fois. Mais qui s'en souciait alors ?

De Odette à Jeannette et aux autres, aux cantinières d'avant tous les chambardements, les adultes que nous sommes devenus (ceux de la génération bons-points et bonnet d'âne) gardent sans doute de vous une image de bonnes fées parmi toutes celles de notre enfance.

*Jeannine Boulze Maurel. Mai 1996*

## Les fous du volant...

Faire du badminton est désormais possible à Salvagnac (salle omnisports),

Le mardi de 18h à 20h, horaire spécial Jeunes, et le jeudi à partir de 20h...

On peut même s'y retrouver pour faire du volley ( 1er et 3ème jeudi de chaque mois ), mais pour bien faire, il faut être nombreux.

N'hésitez pas à venir vous dégourdir les gambettes !

*Cyril*





# La Pyrénéenne de mobilier laisse la place à Monteillet Agencement

Le vendredi 11 décembre 1981, Alex Raymond, président du conseil régional inaugurerait en compagnie de Jean Lauzeral, maire de Salvagnac et des représentants de l'état, du parlement européen, de la région et du département, « la société pyrénéenne de mobilier », réalisation

dont il saluait le caractère symbolique et exemplaire. Ce premier atelier relais a été créé par la commune de Salvagnac avec les aides financières de l'état, de la région et du département complétées par un emprunt au cré-

dit agricole. L'atelier et le terrain d'emprise étaient loués à Gilbert Gambazza, artisan originaire d'Ayguevives en Haute Garonne, dont l'entreprise implantée sur le site de Pelot créait six emplois destinés à la fabrication de mobilier pour cabinet dentaire.

Depuis, la fabrication a évolué en même temps que la structure jusqu'à l'heure de la retraite qui a sonné fin 2012 pour Gilbert et Georgette Gambazza.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2012, l'atelier a été repris par Sébastien Monteillet, habitant de Montdurausse, pour orienter la production vers l'aménagement d'intérieur, professionnel ou privé (Cuisine, salle de bain, placard, parquet, menuiserie). L'entreprise s'appelle désormais « Monteillet Agencement ». Sébastien Monteillet, menuisier ébéniste, a effectué toute sa formation à Revel, haut lieu régional de la menuiserie et du travail du bois. Il est issu d'une famille de menuisiers de Saint Urcisse où son grand père, Pierre, exerçait déjà le métier de menuisier charron. Sébastien est marié à Patricia, conseillère en séjour de l'office de tourisme de Salvagnac depuis 2000, et maintenant de l'office de tourisme du pays Bastides et vignoble du Gail-lac. Ils sont les heureux parents de Laurianne, et de William.

Souhaitons la bienvenue dans la commune à Sébastien, et prospérité à Monteillet Agencement, « Tout un univers en mouvement ».

Contact :

05 63 33 54 44 / 06 12 53 85 09  
contact@monteillet-agencement.fr  
www.monteillet-agencement.fr



Sébastien Monteillet et Gilbert Gambazza.

# Une Course d'Endurance Equestre les 9 et 10 mars aux Sourigous

La base de loisirs des Sourigous accueillera les samedi 9 et dimanche 10 mars une épreuve d'endurance équestre organisée par « les écuries du Mas de Belle » dans le cadre des compétitions de la Fédération Française d'Équitation.

L'endurance est une course de fond pratiquée à cheval et en pleine nature, dans laquelle le but est de parcourir une longue distance. Cette course chronométrée doit être réalisée le plus rapidement possible tout en conservant une monture en parfait état de santé. Des contrôles vétérinaires obligatoires sont effectués de façon régulière tout au long du parcours. Ils garantissent la bonne santé du cheval car en cas de doute (épouement, boiterie, déshydratation...) celui-ci est disqualifié. Tout au long de l'épreuve, l'effort de l'animal doit donc être maîtrisé. L'endurance équestre est l'une des six disciplines équestres mondiales agréées par la fédération équestre internationale.

La compétition durera de 7 heures du matin à 19 heures les deux jours. Elle rassemblera sur le week



end environ deux cents cavaliers pour des épreuves de 20, 40, 60 et 90 kilomètres.

Les épreuves emprunteront un itinéraire qui a été soumis à l'autorisation des maires des communes concernées, ainsi qu'à

celle de la préfecture du Tarn et du Conseil général.

L'intendance et l'accueil sur la base de loisirs des Sourigous seront assurés par plusieurs associations Salvagnacoises : Culture et Tourisme en Pays Salvagnacois, le Tescou en Marche, le Conservatoire de l'outillage du pays des Bastides, ...

Une première sur notre territoire, qui pourrait, en cas de succès, être reconduite tous les ans, peut-être à des époques différentes et sur des parcours également différents. Cette nouvelle manifestation sportive représente une bonne opportunité de mettre en valeur l'étape équestre des Sourigous et le parcours du sentier équestre départemental qui traverse notre commune en passant par l'étape de la base des Sourigous.

*Yves Raymond*





# Ça s'est passé à la Bibliothèque

Le 18 Novembre dernier, avec le concours de la Bibliothèque Départementale du Tarn, une partie du fonds (500 documents,) a été renouvelée. L'échange suivant a eu lieu le 14 Février.

Grâce aux subventions et aux cotisations, nous avons acquis 124 documents. (Romans, BD, albums...) Adultes et Jeunesse. Depuis quelques semaines, ils sont mis à la disposition des lecteurs.

La Bibliothèque Municipale, gérée bénévolement par



Changeement de livres  
le 14 février 2013



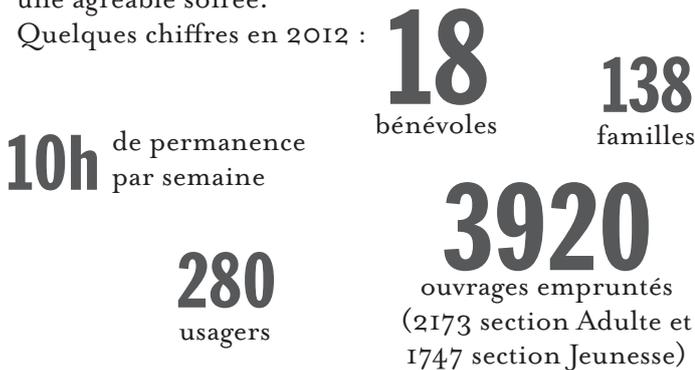
Choix des livres dans  
le bibliobus

l'Association Culturelle, possède 1780 documents en fonds propre (achat et dons de lecteurs) et 3000 prêtés par la Bibliothèque Départementale de prêt. Le choix du renouvellement des 500 documents se fait suivant les desideratas des lecteurs et des bénévoles. L'accueil des classes. 2 jours par cycle scolaire, soit 10 journées par année scolaire, 4 bénévoles accueillent les classes de l'école Canta Grelh et animent ces moments, suivant les thèmes exploités à l'école.

## 2002 > 2012. Dixième anniversaire...

Le 1<sup>er</sup> Décembre, la bibliothèque a fêté ses 10 ans. Dès 18 heures, invités à rêver d'espaces lointains par Claudio le Vagabond et ses contes et grâce à l'excellent buffet concocté par les bénévoles, nous avons passé une agréable soirée.

Quelques chiffres en 2012 :



La soirée contes à l'espace  
Caraven Cachin

Depuis 2006, la connexion à INTERNET est gratuite pour les adhérents. L'adhésion est toujours de 10 € par an et par famille avec une carte d'adhérent pour chaque membre inscrit. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas ! Ouvrez la porte de la Bibliothèque ! (aux heures d'ouverture ... bien sûr !)

Tel. 05 63 40 59 02  
Courriel : biblio.salvagnac@wanadoo.fr

Georgette Gambazza



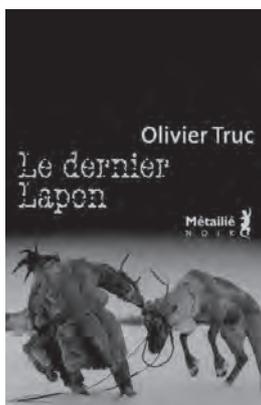
## Le coup de cœur des bénévoles

### Un livre sélectionné ce mois-ci pour vous

#### Le dernier Lapon d'Olivier Truc (Edition Métailié)

Ce n'est pas encore et seulement un polar nordique, puisqu'il est écrit par Olivier Truc, journaliste français correspondant à Stockholm du journal « le Monde » et au « Point ». On y assiste à la fin d'un monde dans une région d'Europe, la Scandinavie, où le soleil renaît lentement après 40 jours d'absence, on revient sur une expédition de Paul Émile Victor en 1939 et sur la mort d'un chaman à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle sur un bûcher dressé par un pasteur venu de Suède. Un vieil éleveur de rennes est tué au milieu de la toundra et au même moment un tambour traditionnel sacré disparaît d'un centre culturel Sami (lapon).

Au travers de la lente enquête menée par la police des rennes, Olivier Truc montre les luttes poli-



tiques entre les autonomistes Sami et les protestants fondamentalistes, les convoitises engendrées par les richesses minières (fer et uranium) du territoire lapon et le destin d'un peuple luttant pour préserver son identité qui n'est pas sans rappeler celui des indiens d'Amérique. Le dépaysement est total par : la découverte de la Laponie, la complexité d'une culture enclavée sur plusieurs pays (Norvège, Suède et Finlande), les joïks, chants ancestraux Sami qui permettent de perpétuer leur histoire et leurs traditions et ce couple d'enquêteurs atypiques, Klemet, le Sami, responsable à Kautokeino de la police des rennes et Nina sa jeune collègue norvégienne tout juste diplômée de l'école.

On referme le livre (456 pages) et c'est la fin du voyage; ce roman aux antipodes des romans nordiques habituels vous aura divertit en vous instruisant !

Agnès Cronfalt

## Tarn, terre d'accueil

Il y a trente ans un panneau « Tarn, terre d'accueil » marquait l'entrée dans le Tarn sur la RD999.

Depuis, il a disparu, mais il nous reste les PINS PARASOLS, symboles d'accueil de la région.

Il existe, à notre connaissance, deux versions de leur histoire. En voici la première:

« Sous l'ancien régime, dans notre région, on a retrouvé des textes mentionnant des terres restées libres, appelées Capcazaux et de leurs propriétaires, les Capcazaliers, issus d'une classe sociale privilégiée. Un Capcazalier avait le droit de planter un Pin parasol (Pin franc), d'avoir un colombier et de paver le trottoir le long de la façade de sa maison.

Le Pin parasol signifiait que son propriétaire vivait en terre libre. » Une autre version de tradition orale, tout aussi plausible, nous apprend que :

« Les Pins parasol auraient été plantés par les protestants comme signe de reconnaissance et de ralliement.

Les protestants prêcheurs savaient qu'ils pourraient trouver refuge s'il y avait un Pin, le couvert s'il y en avait deux et le gîte s'il y en avait trois. »



Qui a tort, qui a raison ?

Les deux peut être, peu importe !

Le Pin parasol est un arbre chargé d'histoire : liberté et indépendance acquises pour certains, symbole d'accueil et de reconnaissance pour d'autres, notre devoir est de transmettre ce patrimoine historique à nos descendants.

Agnès Cronfalt - Annie Feix

Référence : la feuille d'autan, janvier 2000.

Association « La Feuille d'Autan »

20, rue de Ticaille. 31450 Ayguevives.



## Conservatoire de l'Outillage du Pays des Bastides

Après la soirée occitane et son ambiance « danse traditionnelle », le Conservatoire de l'Outillage entame l'année 2013 dans le froid, certes, mais avec succès puisque les visites de 4 groupes d'enfants et d'adultes sont au programme avant même le début du printemps. Une centaine de visiteurs sont ainsi attendus.



Le 2 juin, lors de l'exposition sur les graines à la Maison Forestière de Sivens, l'association présentera le musée, perpétuant ainsi une collaboration avec l'organisme départemental voisin (2 à 3 participations communes chaque année). Une discussion est en cours pour un battage à l'ancienne préparé en commun ...

Enfin la saison 2013 sera inaugurée le dimanche 16 juin par la traditionnelle Journée du Conservatoire et son exposition « autour du bois » avec bien sûr ses exposants, artisans et producteurs locaux. Cette année changement de menu, nous nous régalerons

de porcelet farci.

Les collections de Jean Farenq et de Sophie Dupont qui constituent l'essentiel du musée appartiennent à la Communauté de Communes du Pays Salvagnacois. La fusion de cette dernière avec la Communauté de Communes voisine de Vère-Grésigne qui doit être effective en fin 2013 va impliquer des changements. Nous ne doutons pas d'être bien accueillis, mais l'avenir du musée est fortement lié au dynamisme de l'association. Des départs ou des baisses d'activité sont à l'ordre du jour dans l'effectif. Nous avons un urgent besoin de soutien moral, publicitaire, et de main d'œuvre pour conserver l'élan actuel.

Venez nombreux à notre assemblée générale du mardi 26 février 2013 à 16 h 30 à la salle de la communauté de communes aux Sourigous.

*Bernard Villaret 06.86.79.87.72*



# Team RB Racing, le mot du Président.

Avec la nouvelle année 2013 qui s'annonce, notre association est prête à démarrer sur les chapeaux de roues.

L'assemblée générale du 23 décembre 2012 a permis de se retrouver autour d'une table et de faire le point sur la saison sportive 2013.

Chacun dans sa discipline a présenté son calendrier, Romain et Benoit en Rallye, Yohann en moto de vitesse, Nicolas en Sprint Car, Michel en Auto Cross et Jean Rémy en Moto Cross.

Nous avons aussi le plaisir d'accueillir parmi nous le « meneur » de l'équipe de quads, Vincent Belnoue, qui a participé à beaucoup de randonnées, y compris à l'étranger.

Notre association est surtout basée sur la passion des sports mécaniques et le plaisir de se retrouver pour en discuter.

Je remercie tous ceux qui nous ont rejoints.

Le team RB Racing vous souhaite une très bonne année 2013, beaucoup de bonheur aux pilotes qui vont rouler cette saison. Je pense à tous les copains que j'ai dans ce milieu sportif, et amis organisateurs de manifestations, que je retrouverai avec grand plaisir sur les courses.

Tous nos vœux aussi aux commissaires et bénévoles qui travaillent dur pour ces manifestations.

*Le Président, Serge Caviale.*



Le team RB Racing au complet : une grande famille au service du sport mécanique.

Au programme 2013, des courses pour Romain Caviale sont déjà inscrites :

**2 & 3 mars** | rallye du Cabardès

**13 & 14 avril** | rallye du Frontonnais

**4 & 5 mai** | rallye du Val d'Agout (National)

**25 & 26 mai** | rallye du Val Dadou

**26-27 & 28 juillet** | rallye de la Montagne Noire (division 1)

**7 & 8 septembre** | rallye des 100 Vallées

**19 & 20 octobre** | rallye des Côtes du Tarn (National)



Romain Caviale et son copilote Benoit Gay en course



# Ateliers, stages, spectacles, conférences... Le Galetas reprend

Ca y est ! Le galetas, espace socioculturel qui est hébergé au Presbytère dans le cadre d'une convention avec la mairie de Salvagnac démarre son activité. Après une pré-ouverture en juin et juillet 2012... **Le programme peut enfin commencer !** Rappelons simplement que l'aventure a démarré en décembre 2011, par un chantier bénévole !

Les amis du Galetas, un petit groupe de motivé(e)s renouaient une partie du Presbytère mis à disposition de l'association. Financés par l'association Places en fête et la municipalité, les travaux se sont achevés en mai pour

accueillir le 1<sup>er</sup> juin l'expo de peinture de Françoise Boulze, la fête de la musique le 21 juin puis *les expos vagabondes 2012*.

Le Presbytère déjà animé par l'association Vox Musica (école de musique) est aujourd'hui dédié à la culture et ouvert aux associations à but culturel par décision du conseil municipal. Pratiquement, Le Galetas espace socio-culturel dispose d'un espace scénique de 5 m<sup>2</sup> avec loges pouvant accueillir un public de 40 personnes et d'un espace de convivialité équipé de cimaises et d'éclairage d'exposition. Espace de spectacle, de répétition, d'ateliers, de débat, de projection... Cette logistique est ouverte à tous pour peu que le projet ait une vocation culturelle. Alors n'hésitez pas à vous joindre à cette aventure le temps d'un projet ou plus si affinité ! Ca n'est qu'une question de planning !

Voici les premiers rendez-vous...

Vendredi 22 février, le Trio Barraband a ouvert la saison du « Galetas ». Une salle comble qui s'est régalée pour commencer d'une assiette alsacienne et d'un concert où les accords de guitare, la clarinette, le piano et la voix de Barraband nous interpelle et nous réchauffe. De la bonne chanson française, entre humour et tendresse.



**Les mercredis | 15h00 - 16h30**

### L'ATELIER DES ENFANTS 5/10 ans

Sur une idée originale d'Alain Sloninski, titulaire d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, l'Atelier des enfants a pour objectif d'inciter à expérimenter et à faire ensemble. Cuisine, travail du bois, jardinage, sport, Alain s'entoure d'animateurs compétents dont l'expérience enrichit l'atelier.

**Les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois | 20h30 - 23h00**

### ATELIER D'ECRITURE (gratuit)

Cet atelier n'est en rien une préparation au Prix Goncourt ! Il s'agit, en jouant avec les mots, de découvrir son potentiel de créativité, d'expression personnelle. Ecrire dans «son propre langage» pour exprimer émotions, histoire, projets et partager ses textes avec les autres, voilà ce à quoi l'Atelier SCRIBITOU vous invite.

**Dimanche 17 mars 18h30**

### TOUT VA BIEN MME MELO ?

Six moments d'intimité pendant lesquels Madame Mélo, mère de 4 enfants, se raconte. Moments faits de joies fugaces, de petits soucis, de plaisirs, et de grands tracas. Madame Mélo fait rire affectueusement... 60 minutes de spectacle suivies d'un échange/apéro

**Samedi 30 mars | 20h30**

### PATRICE CAUMON CHANSONS A L'ACIDE SULFURIQUE

Humour ravageur, autodérision sont les armes de ce garçon pour affronter les difficultés de la vie... et de la scène !

Caumon est certes un chanteur, mais aussi un bateleur, un poète blagueur, mégalo, provocateur, roublard et vache qui règle ses comptes avec un humour décalé et sans tabou.

Entrée 7,50€

Dès 19h l'assiette du Galetas / boisson / dessert 7,50€ / bar pop

**6 et 7 Avril 2013 de 10h à 17h**

### Masterclass Vidéo caméscope amateur - Ados/adultes

Réalisateur de nombreux courts-métrages et documentaires Yan Grill propose un Masterclass de 2 jours, pour redécouvrir notre caméscope et notre sensibilité aux images vivantes.

Le programme: Découverte de son propre caméscope • Caméscope à la main, sur pied... Les bases de la prise de vue

Indispensable sur place: Votre caméscope • Deux cassettes de 60min ou l'équivalent en carte SD • Un pied de caméra

60€ par jour (repas pris en commun)  
**Maximum 5 personnes.**

**Dimanche 14 avril | 17h00**

### Conférence du Père Stanislas « Vivre c'est devenir » (gratuit)

Certains le connaissent déjà. Le père Stanislas est moine à l'abbaye bénédictine Saint Benoît d'En Calcat. « Etre moine, c'est être chaque jour un peu plus heureux de vivre » nous confie-t-il. Le Père Stanislas a accepté de venir à Salvagnac pour nous parler d'avenir... et nous montrer que, bien que retiré du monde, il ne vit pas hors du monde.

**Du 22 au 25 avril | 14h00 - 17h00**

### STAGE de papier mâché avec Michel Brassac Enfants/ados/adultes

Célèbre pour ses gargouilles éloquentes exposées le printemps dernier à l'abbaye de Beaulieu, le plasticien Michel Brassac nous propose, dans ce stage ouvert à tous âges, d'expérimenter sa technique du papier mâché.

TARIF 50€ + 6€ de matériel

**Vendredi 26 avril | 20h30**

### « Maison Close » Danse avec Diane Jean-Sloninski

Cette adaptation du spectacle « Les règles du tango ont changé » créé par Diane Jean-Sloninski évoque tour à tour, dans le langage de la danse contemporaine, le rapport homme-femme, les

combats emblématiques des femmes argentines, l'effervescence de la jeunesse dans un pays hanté par son histoire et ancré dans son inconscient, le tango. Elle est accompagnée de 2 musiciens, Charlene Moura et Florent Louman.

Entrée 7,50€

Dès 19h l'assiette du Galetas / boisson / dessert 7,50€ / bar pop

**28 avril > 3 mai (sauf 1er)**

### STAGE THÉÂTRE / VIDÉO

**Enfants 7/11 ans | 14h - 16h**

> Pratiques théâtrales • impros • mise en scène • exercices ludiques

**Ados | 16h15-18h15**

> Scènes filmées • montage vidéo • jeux interactifs • impros

Le stage, animé par Bernard Salvan Cie Itinérant Théâtre, propose aux enfants de se familiariser avec la pratique théâtrale. Il sera question d'improvisation, de techniques théâtrales de base au travers d'exercices ludiques et de mise en scène. Les ados aborderont le langage vidéo en réalisant scènes filmées (prises de vue, montage et projection).

TARIF 50€

**Samedi 4 mai 20h30**

### REPRESENTATION DES STAGIAIRES

A bientôt au GALETAS !

*Le collectif de Places en Fête*

**Pour tout renseignement, inscription et réservations aux spectacles (indispensable, salle de 40 places) : 06 78 30 92 81**



DÉPISTAGE  
DU CANCER  
COLORECTAL

dès  
**50**  
ANS  
c'est le  
moment



UN PETIT  
BEURK!  
VAUT MIEUX  
QU'UN GROS  
AIE!



Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le mois de mars sera une nouvelle fois l'occasion de se mobiliser en faveur du dépistage organisé du cancer colorectal.

Même si la notoriété de ce dépistage a largement progressé, la participation tarnaise (34%) et nationale (32%) reste faible. Pourtant les enjeux sont majeurs, le cancer colorectal se situe au :

- > 3<sup>e</sup> rang des cancers les plus fréquents (40 500 nouveaux cas en 2011),
- > 2<sup>e</sup> rang des décès par cancer (17 000 décès par an).

Le programme du dépistage organisé peut permettre de diminuer la mortalité par cancer colorectal de 15 à 20 %, mais aussi de préserver au mieux la qualité de vie des patients. En effet, si ce cancer est le 2<sup>e</sup> plus meurtrier en France, il se guérit dans 9 cas sur 10 quand il est dépisté à temps, et les traitements sont moins lourds.

Informier et mobiliser : un dispositif national de proximité

L'information de la population et la mobilisation des médecins généralistes sont des leviers essentiels pour améliorer la participation. C'est pourquoi l'INCA, en partenariat avec le ministère chargé de la santé, et les caisses d'assurance maladie, reconduit cette année une campagne nationale d'information et de communication qui repose sur la promotion de la simplicité du test :

« Le meilleur endroit pour faire le test, c'est chez soi »

Comme chaque année dans le Tarn, l'ADECA 81 s'associe à cette campagne et a souhaité aborder sur un ton humoristique, afin de banaliser les obstacles à la réalisation de ce test :

« Un petit beurk vaut mieux qu'un grand Aie »

Docteur Max BARRAUD KRABE, Médecin directeur de l'ADECA 81  
[Extrait de la lettre adressée à tous les maires du Tarn]



# Bien à savoir :

## ETAT CIVIL

### ILS ONT VU LE JOUR

- > Louna MENDES née le 20 décembre 2012
- > Flavie CASSE née le 6 février 2013

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

- > Robert ROZIER le 2 novembre 2012
- > Djelloul NACERI le 18 novembre 2012
- > Lucienne DOLLEANS le 7 janvier 2013
- > Laure FAURE, née JANY, le 3 février 2013
- > Daniel MAURY le 5 février 2013
- > Jean CARBONNE le 19 février 2013
- > Georges ESCUDIE le 20 février 2013
- > Simone METAYER le 25 février 2013
- > Jack TRICHARD, le 4 mars 2013

### NOUVEAUX ARRIVANTS

- > Madame MALONNI, rue de la Fraternité
- > Monsieur et Madame CASSE Jérôme et Aurélie au Lotissement Mondinel
- > Monsieur et Madame DUMONT, lieu-dit Le Clot
- > Monsieur et Madame THIRIET Francis et Annie, le Battut
- > Monsieur ALBAULT Sylvain et Mademoiselle GIOANNINI Edwige, Place de l'Eglise
- > Monsieur et Madame TASTAYRE Edouard, rue de la Fraternité



### Recensement Militaire (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

### PERMANENCES

#### DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 05 63 33 50 18 - fax : 05 63 33 57 73  
 email : mairie.salvagnac@wandoo.fr

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	Fermé au public	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	Fermé au public	Fermé au public
Samedi	9h00 - 12h00	Fermé

### OBJETS TROUVES

Nous avons recueilli en mairie des objets trouvés récemment. Si vous souhaitez les récupérer, merci de vous présenter au secrétariat en nous décrivant l'objet, nous vous le remettrons contre signature.

Les objets d'une valeur inférieure à 100€ sont conservés 3 mois et ceux d'une valeur supérieure 12 mois.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SALVAGNACOIS

Tél : 05 63 33 57 89

Ouverture au public Bureau du Lac des Tasconis :

Horaires	Matin	Après midi
Lundi	9h30 - 12h30	13h00 - 17h00
Mardi	9h30 - 12h30	13h00 - 17h00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	9h30 - 12h30	13h00 - 17h00
Vendredi	9h30 - 12h30	Fermé
Samedi	Fermé	Fermé

## AUTRES PERMANENCES

### AIDE-MENAGERE

Mme RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile, vous recevra tous les **mercredis** de 14 h à 16 h, salle du Conseil Municipal à la Mairie.

### PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général  
Permanence sociale sur rendez vous  
au 05 63 81 21 81

**Lieu et horaires des permanences.**  
Gaillac – Lundi, Mercredi et Vendredi  
10, 12 rue Gaubil  
Lisle sur Tarn – Mardi, Jeudi  
7 rue Chambre de l'Edit

### M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE,  
Assistants sociales de la Mutualité Sociale Agricole,  
**vous recevront uniquement sur rendez-vous.**  
Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

### La P M I

Une infirmière puéricultrice de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) propose un accueil  
Horaires: 9h30-11h00  
Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois sauf pendant les vacances scolaires  
Lieu: Salle Rue Gérard Roques  
(même Salle que le Mouton à Carreaux)  
Renseignements: Maison du Conseil Général

## Horaires de l'autobus Ligne 921 : Albi - Montauban / Montauban - Albi

Jours de circulation	L à V*	L à V*	L à V*	L à V, D	D*	L à V*	N'oubliez pas de faire signe au chauffeur de bus pour qu'il s'arrête !
Albi SNCF	05h15	06h25	13h20	16h15	18h30	18h53	
Marssac RN88	05h25	06h35	13h30	16h25	18h40	19h03	
Gaillac SNCF	05h35	06h45	13h40	16h35	18h50	19h13	
<b>Salvagnac embranchement</b>	<b>05h50</b>	<b>07h05</b>	<b>14h00</b>	<b>16h50</b>	<b>19h10</b>	<b>19h33</b>	
Beauvais-sur-Tescou	06h00	07h15	14h10	17h00	19h20	19h43	
Montauban SNCF	06h20	07h35	14h30	17h20	19h40	20h03	
Jours de circulation	L à V*	L à V*	Mer* <sup>(1)</sup>	L à V*	L à V, D*	L à V, D*	Sam*
Montauban SNCF	06h30	08h45	14h30	17h10	19h19	22h23	00h30
Beauvais-sur-Tescou	06h50	09h05	14h50	17h30	19h39	22h43	0h50
<b>Salvagnac embranchement</b>	<b>07h00</b>	<b>09h15</b>	<b>15h00</b>	<b>17h40</b>	<b>19h49</b>	<b>22h53</b>	<b>01h00</b>
Gaillac SNCF	07h21	09h35	15h20	18h00	20h09	23h13	01h20
Marssac RN88	07h31	09h45	15h30	18h10	20h19	23h23	01h30
Albi SNCF	07h41	09h55	15h40	18h20	20h29	23h33	1h40

\* : Ne circule pas les Fêtes (sauf exception précisée dans le renvoi numéroté) - (1) : Circule uniquement en période scolaire.

### Heures d'ouverture du Crédit Agricole

Ouverture au public :  
mercredi, jeudi et samedi  
de 9h30 à 12h.

Les autres jours  
sur rendez vous.

Tel. 08 10 16 22 37.  
Fax : 05 63 33 64 71.  
contact@ca-nmp.fr

### Gendarmerie Nationale

Planning des brigades. Communauté de brigades de Rabastens

**La brigade de Rabastens**, siège de la COB,  
est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 19h ;  
le dimanche et les jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h.  
Tel : 05 63 33 68 15. Courriel : cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

**La brigade de Lisle sur Tarn** est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 12h  
et de 14h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.  
Tel. 05 63 33 68 30.

**La brigade de Salvagnac** est ouverte le mercredi, de 8h à 12h.  
Tel. 05 63 33 68 35

# Bien à savoir :

## LES MARCHÉS À SALVAGNAC

Halle de la mairie  
et Allées Jean Jaurès :

> **Mercredi matin**

Marché traditionnel

> **Vendredi et dimanche matin**

Boucher, fromager et producteurs  
sur les Allées

> **Dimanche matin**

Boucher

## CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite  
d'un conseiller d'entreprises, vous  
pouvez contacter le secrétariat du  
service « commerce » pour organiser  
un rendez-vous individuel

Tél. : 05 63 49 48 47

## TRIBUNAL D'INSTANCE D'ALBI

Rue du Sel - BP156

Tél. : 05 63 54 15 12

## OFFICE DE TOURISME BASTIDES ET VIGNOBLE DU GAILLAC

Bureau d'information touristique  
de Salvagnac - Les Sourigous -  
RD999 - 05 63 33 57 84

salvagnac@tourisme-vignoble-bastides.com

www.tourisme-vignoble-bastides.com

### Horaires d'ouverture

> du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars:

vendredi et samedi

de 10h à 12h et de 14h à 17h.

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame Sandra TROUILHET

Permanence le 1<sup>er</sup> lundi du mois

à la Mairie de Lisle sur Tarn

Rendez-vous auprès du secrétariat

05 63 33 35 18

Pour tout renseignements nous

contacter au 05 63 33 50 18

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Tél. : 05 63 40 59 02

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

Vendredi : de 16h30 à 18h30

Samedi et dimanche : de 10h à 12h

## SERVICE MINICAR de SALVAGNAC

Contact : Monsieur DALBIS 05 63 33 51 33

Marché de Salvagnac	tous les mercredis après-midi (6,00€)
Marché de Rabastens	tous les samedis matin sauf le 2 <sup>e</sup> (8,00€)
Marché de Montauban	le 2 <sup>e</sup> samedi matin du mois (10,00€)
Marché de Gaillac	tous les vendredi matin (10,00€)

## EN CAS D'URGENCE

Samu **15** (112 d'un portable)

Pompiers **18**

Gendarmerie **17** ou **05 63 33 68 35**

Ambulances

Taxis Faux **05 63 40 58 59**

Taxis d'oc **05 63 33 28 43**

EDF sécurité dépannage **0810 333 081**

## SANTÉ

Cabinet médical **05 63 33 52 50**

Pharmacie **05 63 33 50 07**

Dentiste **05 63 40 55 18**

Cabinet d'infirmières

**05 63 40 55 33**

Masseur / kinesthérapeute

**05 63 40 50 21**

## HORAIRES de la POSTE

	MATIN	APRES MIDI
Lundi au samedi	9 h à 12h	Fermé

Levée du courrier : en semaine à 14h15 le samedi à 10h30

Une boîte aux lettres est à votre disposition Place de la Mairie.

**Attention !**  
Changement  
des horaires  
à venir

## ECRIVAIN PUBLIC

Vous rencontrez des difficultés pour rédiger des courriers  
ou mener des démarches administratives ?

Un « **écrivain public** » se tient à votre disposition

gratuitement à la mairie - **sur rendez vous**

(05 63 33 50 18) Contacter le secrétariat de Mairie.



## PERMANENCES DU CABINET MÉDICAL

 Tél : 05 63 33 52 50

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h	Dr. SAID	Dr SIRUGUE	Dr BARRIE	Dr SIRUGUE	Dr BARRIE	GARDE
14h - 16h	Dr BARRIE	Dr. SAID	Dr. SAID	Dr BARRIE	Dr. SAID	
16h - 18h	Dr SIRUGUE				Dr SIRUGUE	